



Graulhet le 15.11.2023

Conseil d'Administration ordinaire

Présents :

Jacques Désert, Jean-Marie Espinasse, Yveline Pourchau, Robert Rolland, Jean-Marc Thomas, Alain Vrignaud.

Excusés (en compétition à Labège) : Vincent Carlier, Danièle Sémavoine, qui ont donné pouvoir.

1. Possibilité de cours payants par un professeur de bridge de haut niveau.

Vincent Carlier a proposé, dans le but de rendre le club plus attractif et d'accroître le nombre d'adhérents, de faire venir M. Fonteneau pour une séance découverte un mercredi matin, séance qui permettrait aux participants de juger de l'intérêt qu'il y aurait pour eux de prendre des cours avec ce professeur. Une discussion préalable avait évoqué la rétribution de cette première séance : 125€, qu'il était envisagé de faire prendre en charge exceptionnellement par le club. La majorité du C.A n'a pas accepté cette solution, jugeant qu'une séance découverte se devait d'être gratuite. En revanche, si M. Fonteneau acceptait de venir à ces conditions, le club se chargerait de l'annoncer à tous. Pour la suite, c'est un accord entre lui et les bridgeurs intéressés, sachant que le local est libre le lundi et le mardi matin.

2. Maintien de la participation au Téléthon 2023.

La FFB propose comme chaque année aux clubs de participer au téléthon en déclarant un tournoi dédié pour lequel elle double les points d'expert et abandonne sa part des droits de table. Le C.A a hésité à y participer cette année en raison du manque à gagner que constitue le nombre exceptionnellement important de mercredis fériés lors desquels nous ne jouerons pas. Après discussion, il y a accord pour maintenir notre participation. Ce sera le mercredi 6 décembre, les droits de table seront libres et intégralement reversés au téléthon.

3. Mise au point à propos de la participation du club aux droits d'inscription aux compétitions x4.

Le club souhaite encourager ses adhérents à s'inscrire aux compétitions d'équipes par quatre : senior, open, interclub et coupe de France. Pour ce faire, les adhérents du club bénéficient du remboursement de la moitié des droits par compétition et le club accompagne les équipes gagnantes jusqu'au bout, c'est-à-dire demi-finale, finale de comité, finale de ligue, voire finale nationale...

4. Informations diverses.

* Le repas du club aura lieu le mercredi 10 janvier, à L'Impérial (commune de Laboutarié). Les menus possibles sont au tableau dans notre salle.

Rendez-vous à 12h précises.

Coût : 25€ tout compris (boisson et café). Choisir son menu, libeller le chèque au nom de L'Impérial et donner le tout à Danièle Sémavoine.

* Le site informatique du club est en pleine réfection, je devrais dire résurrection, grâce à une équipe efficace conduite par Isabelle Aupetit. Il sera opérationnel sous peu. Merci à eux.

Le secrétaire

Le président